

## AUX ORIGINES DE LA PREMIÈRE INTERNATIONALE:

### «L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS» - par Edouard FRIBOURG – l'un des fondateurs – 1872.

#### PRÉFACE.

Puisqu'aussi bien aujourd'hui, gouvernants et gouvernés, philosophes et écrivains, causeurs et curieux, dissertent à perte de vue sur le personnel, le but et les actes de l'*Internationale*, il m'a semblé qu'il pourrait être utile qu'un des membres fondateurs de cette formidable machine révolutionnaire prît la parole et fit connaître exactement: ce qu'était cette association à son début.

Sous la pression de quels événements intérieurs et extérieurs elle perdit peu à peu son caractère de groupe d'étude pour prendre celui de soldat dans la politique active;

Pourquoi les fondateurs unis si cordialement au début de l'œuvre sont en ce moment si divisés sur la ligne de conduite à tenir;

Comment, enfin, cette association née d'un désir de pacification universelle, par les seules armes de la vérité et du travail, est aujourd'hui un instrument de guerre aux mains de quelques maniaques sanguinolents.

Et puisque M. le ministre des affaires étrangères, dans sa circulaire aux agents diplomatiques, paraît confondre, dans une même réprobation, tous les membres de l'*Internationale*, et que, par ignorance sans doute, il rend les fondateurs de l'association solidaires des crimes commis dans Paris par une poignée de misérables, rebut de tous les partis et de toutes les classes sociales.

Je tiens à ce qu'on sache bien que jamais un esprit honnête n'a pu concevoir la pensée de donner naissance à une société «de guerre et de haine» et à bien faire constater que l'histoire de l'*Internationale* se divise en deux parties: à la première période, que j'appellerai parisienne, correspondent la fondation et les deux premiers congrès, Genève 1866, et Lausanne 1867. Pendant ce temps l'association est mutualiste, c'est-à-dire ne demandant à la collectivité que la garantie d'exécution des contrats librement discutés, librement consentis. Cette première période nous en acceptons la responsabilité tout entière.

Mais à la suite des procès intentés par l'Empire, la direction morale échappe forcément aux mains des travailleurs français, passe à la Belgique, et dans cette seconde période, dite russo-allemande, l'*Internationale* devient communiste, c'est-à-dire autoritaire.

Dès lors il était facile de prévoir la marche des événements; l'invasion de tous les fruits secs du monde au sein de l'*Internationale*, la possibilité de groupement de toutes les ambitions inavouables et, finalement, l'avènement éphémère du babouisme.

C'est contre toute idée de complicité avec cette secte, que nous avons toujours combattue, que mes amis et moi protestons, en notre qualité de membres fondateurs de l'*Internationale*. Tout en restant profondément dévoués à l'émancipation du prolétariat, nous avons le droit de nous écrier, en rappelant un mot de Proudhon: *Nous sommes purs de toutes ces lupercales populacières!*

Au cours de ce travail, bien des noms viendront sous ma plume, souvent je serai contraint de faire connaître par quelques faits particuliers, tel ou tel personnage politique, soit de Paris, soit de Versailles, mais sur ce terrain encore, quel que puisse être mon sentiment intime, la vérité sera sauvegardée des atteintes de la passion.

Ne poursuivant aucun but personnel, sans haine systématique, sans parti pris de réhabilitation quand même, je pourrai commettre quelque inexactitude de détails; je défie par avance mes ennemis les plus acharnés, d'y relever un mensonge ou une calomnie. M'efforçant d'être juste, même pour mes amis, je raconterai, je ne discuterai pas.

J'ajouterai que j'ai avec le plus grand soin évité de lire toutes les prétendues histoires, révélations ou mystères de l'*Internationale*, qui pullulent en ce moment. Voulant rester vrai, je n'ai fait appel qu'aux nombreux documents que je possède sur ce sujet, et que j'avais groupés au jour le jour des événements.

Trop heureux serai-je, si, en terminant ce récit, je pouvais être certain d'avoir convaincu quelques-uns des lecteurs, que l'*Internationale* était la plus grande tentative faite depuis l'origine des sociétés modernes, pour aider le prolétariat à conquérir pacifiquement, légalement et moralement la place qui lui appartient au soleil de la civilisation.

#### ORIGINE.

*A chacun selon ses oeuvres.*

Au nombre des tentatives faites depuis dix ans pour rapprocher les peuples sur le terrain de la fraternité humaine, et par ordre de date, il convient de mentionner le festival monstre donné à Londres, en 1861, dans le grand Palais de cristal.

L'idée de cette solennité, qui réunit environ cinq mille choristes des

orphéons français, avait été inspirée à M. Delaporte par les deux vers si connus du poète Béranger:

*Les coeurs sont bien prêts de l'entendre  
Quand les voix ont fraternisé.*

Cette excursion dans le domaine du sentimentalisme, sans porter tous les fruits qu'en espérait son organisateur, fut cependant assez heureuse.

Les orphéonistes, mal accueillis et tenus en suspicion par les ouvriers anglais au jour de leur arrivée, conquièrent bientôt les suffrages de leur immense auditoire, et le jour du départ, une foule sympathique leur fit cortège jusqu'aux bateaux qui devaient les rapatrier.

Avant de se séparer on se promit de garder précieusement mémoire de l'interview, en même temps qu'on manifestait le désir de renouveler le plus souvent possible de semblables agapes internationales.

Un pas était fait, les ennemis séculaires avaient répudié leurs défiances réciproques, et l'harmonie musicale avait fait vibrer un instant à l'unisson le cœur des deux nations.

-----

L'exposition universelle de 1862 devait faire plus et mieux. Les ouvriers délégués par les différentes nations du monde civilisé, se rencontrèrent sur le terrain de la production et de l'observation. Questions de main-d'œuvre, de bonne fabrication, d'apprentissage, de durée du travail quotidien, de grèves même, bien d'autres encore, devaient être soulevées; elles le furent par les plus intelligents des délégués français (1).

Une rapide enquête révéla que l'ouvrier anglais, mieux rétribué quoique travaillant moins d'heures par jour que l'ouvrier français, produisait cependant à un taux moins élevé, et que les entrepreneurs de la Grande-Bretagne devaient pouvoir prochainement porter atteinte à nos débouchés extérieurs.

Restait, il est vrai, la question du bien fini, plus complet chez nous que chez nos voisins; mais la solidité qu'ils opposaient à notre cliquant leur était un sûr garant qu'un jour viendrait où ils seraient à notre détriment les dominateurs des marchés étrangers.

Les personnes studieuses qui ont pris connaissance des rapports publiés par les soins de la commission ouvrière, se rappelleront que ce fait avait frappé tous les délégués parisiens.

Cette apparente contradiction économique d'un salaire plus élevé, amenant un prix de revient moindre, appelait un éclaircissement; les ouvriers anglais, curieusement consultés, attribuèrent les résultats obtenus à l'existence de leur *Trade's Unions*, qui, en les mettant légalement à même de traiter de puissance à puissance avec les entrepreneurs, permettaient l'établissement de tarifs rémunérateurs du travail, tout en sauvegardant la liberté individuelle de chaque ouvrier, au sein des plus grandes usines comme dans le plus humble atelier.

Avec une fierté bien naturelle en pareil cas, les Anglais s'offrirent à guider leurs collègues du continent dans l'étude des statuts de leurs sociétés, et tirèrent à honneur d'en expliquer les détails d'application. Quelques ébauches de sociétés coopératives (2) furent également observées et commentées. Seulement, tout en jouissant des éloges des Français, le producteur anglais ne voyait dans ces organisations que des faits locaux, et se déclarait impuissant à seconder activement la fondation de sociétés analogues dans le reste de l'Europe.

Le grand banquet de clôture de l'exposition acheva ce qu'avaient si bien commencé les visites dans les ateliers; on s'y donna l'accolade fraternelle, on but à la ronde dans les hanaps corporatifs; enfin, des toasts furent portés à l'alliance future entre les travailleurs du monde.

Rentrés en France, les délégués parisiens s'occupèrent de rédiger des mémoires professionnels, relatant avec soin tout ce qu'ils avaient vu ou cru voir, et quelles étaient, selon eux, les réformes à introduire soit dans les lois, soit dans les coutumes corporatives, soit dans les méthodes de fabrication, pour parer aux inconvénients qu'ils avaient pu signaler. Ce furent les premiers cahiers du travail et du prolétariat.

Mais arrivés au moment de formuler des vœux en faveur de ce dont ils désiraient la venue prochaine, la plupart des travailleurs parisiens, oublieux du danger qu'offre toujours un protectorat politique, trouvèrent commode de s'en remettre au chef de l'État du soin d'améliorer leur situation matérielle et morale.

Cet abandon complet de toute initiative politique en échange d'un bien-être social immédiat, fut nettement formulé dans une série de petites brochures rouges, aujourd'hui à peu près introuvables, écrites par des écrivains gagistes de l'Empire, et que contre-signèrent un trop grand nombre de délégués (3).

Quelques-uns, moins timides ou plus sceptiques, mais tout aussi ennemis de la vraie liberté, demandèrent le rétablissement des barrières corporatives et la création de privilèges spéciaux pour chacune des

branches de l'industrie nationale; enfin, de rares exceptions réclamèrent le retour pur et simple à la liberté, et particulièrement l'abrogation des lois contre les associations et les coalitions, se déclarant en état, une fois armés de ce précieux levier, de rendre à la France son antique supériorité commerciale et artistique.

Parmi ceux des délégués dont les conclusions furent sans restriction en faveur de la restitution de ce qu'on peut à bon droit nommer «*des libertés nécessaires*», se trouvait Tolain, alors ouvrier ciseleur (4).

Doué d'une grande perspicacité, il avait entrevu comme possible, dans un avenir très-prochain, cette future alliance universelle souhaitée par les Anglais. Du fond de son atelier, il se met à l'œuvre, groupe un petit nombre d'amis, les anime de sa foi, et tous ensemble jettent les premiers jalons de l'œuvre.

#### LE GROUPE DES «SOIXANTE».

Déjà de fréquentes correspondances s'échangeaient entre Londres et Paris, quand la question polonaise vint passionner une fois encore la politique européenne; nous étions en 1863.

L'agitation revêt la forme d'une pétition, à la rédaction de laquelle Tolain concourt activement. Cette supplique en faveur d'une nation malheureuse se couvrit rapidement de signatures. Bientôt elle est remise à celui qui détenait en son pouvoir «*l'épée de la France*».

Une fin de non-recevoir accueillit la manifestation populaire; on avait oublié que si la Constitution impériale concédait aux Français le droit de pétition, ce n'était qu'auprès du Sénat seul qu'il devait s'exercer.

Notons en passant que cet oubli prétendu avait été voulu par les promoteurs de la pétition: ils avaient jugé préférable, avouaient-ils plus tard, de «*s'adresser au maître qu'aux valets*» (5).

Survinrent les élections de 1863, nouveau retard dans la formation de l'association; le succès électoral obtenu par l'opposition parisienne affolait les hommes politiques; pour eux rien n'était plus à faire: l'Empire était à bas. L'illusion fut telle à ce moment que Ledru-Rollin affirmait à Tolain, lors de la seule entrevue que celui-ci eut avec l'ex-tribun, que Paris venait de signifier son congé à l'Empire, et qu'avant six mois la République serait proclamée en France. L'erreur du grand exilé était commune à toute la colonie française de *Leicester square* (6), et l'insistance que mit Tolain à démontrer que le but n'était pas encore si prochain, fut pour beaucoup dans l'éloignement que les pères conscripts du jacobinisme manifestèrent toujours pour *l'Internationale* et ses fondateurs.

Le meeting en faveur de la Pologne, que les londoniens tinrent à Saint-James, et auquel Tolain prit part, avec cinq co-délégués, au nombre desquels nous voyons figurer Cohadon, le gérant de *l'Association des maçons*, fournit aux Parisiens une nouvelle occasion de retremper leur confiance au contact de leurs amis de l'exposition.

En quelques heures, Potters, un des chefs des *Trade's Unions*; Collet, journaliste, réfugié français; Géo Odger, un Anglais; Eugène Dupont, un Français, et nombre de travailleurs des différentes nations productrices reçurent les confidences de Tolain. Le temps manquait pour organiser; mais l'idée était lancée, déjà il eût été difficile de porter obstacle à son éclosion.

Sur ces entrefaites, et par suite d'options, plusieurs sièges se trouvent vacants au *Corps législatif*; au milieu des compétitions politiques qui surgissent de tous côtés, éclate le manifeste dit des soixante, jetant au travers du monde populaire l'idée qu'une Chambre française ne saurait être complète si elle ne renferme des députés ouvriers, et que les candidats du peuple qui seraient prochainement proposés devraient être élus parce qu'ouvriers, et non quoi-qu'ouvriers.

Proudhon, près de mourir, s'émut de cet appel et consacra au développement de l'idée nouvelle son livre: *De la capacité des classes ouvrières*.

Nous ne raconterons pas ici tous les détails de la lutte, écrite et parlée, qui s'engagea à propos de cette prétention, nous rappellerons seulement que Tolain, l'un des signataires du manifeste, bien que patronné et soutenu par les citoyens Noël Parfait, Laurent Pichat et Delescluze, n'obtint, lors du vote, que 495 voix, dans la cinquième circonscription de Paris.

C'était un échec; mais un fait gros de complications s'était révélé: les ouvriers prétendaient désormais être considérés comme quelqu'un de collectif, ils signifiaient à la société qu'à l'avenir il faudrait compter avec eux.

Fort heureusement pour l'idée républicaine, le socialiste de *l'Extinction du paupérisme* (\*) ne comprit jamais rien aux nécessités de son époque, et ni les vœux des délégués, ni le manifeste, ni le livre de Proudhon non plus que les incidents de la lutte électorale, ne firent abroger une loi répressive, ou un décret restrictif de nos libertés.

La période électorale terminée, Tolain et ses amis reprirent l'œuvre momentanément ajournée; les réunions électorales clandestines, les comités d'arrondissement formés malgré la police impériale, avaient amené des jeunes gens dans l'arène; une invitation leur fut faite de se joindre au groupe des soixante, plusieurs répondirent; parmi ces néophytes de la politique et du socialisme se trouvait l'auteur de ce travail (7).

Vers le milieu de septembre, le groupement était à peine effectué que Tolain, Perrachon et A. Limousin (8) portaient auprès de leurs amis

d'Angleterre; les fonds du voyage avaient été faits par une cotisation hebdomadaire fixée à 25 centimes par membre adhérent au projet d'étude.

Le 28 septembre 1864, date désormais historique, le meeting public organisé dans Saint-Martin's Hall réunit, officiellement cette fois, les représentants ouvriers de plusieurs nations européennes.

On y jeta les bases de la grande association (9). Après une courte causerie, un comité fut élu avec mission spéciale d'élaborer des statuts pour *l'Internationale*; il fut décidé, en outre, qu'un congrès ouvrier serait réuni en 1865; jusqu'à l'époque de cette solennité, le comité choisi agirait comme conseil central provisoire et siègerait à Londres (10).

Nous tenons à profiter de l'occasion qui nous est offerte pour affirmer, de la façon la plus nette, qu'aucun personnage politique, de quelque nation que ce soit, n'a pris, ni de loin, ni de près, aucune part à la fondation de *l'Internationale*.

Un mois et demi après, la poste apportait sous enveloppe un petit opuscule écrit en anglais. Ce qui franchissait si modestement le détroit, c'était le pacte fondamental. Pendant qu'un ami sûr en faisait la traduction, le groupe des internationaux nommait au poste de secrétaires correspondants pour Paris, Tolain, ciseleur, Fribourg, graveur-décorateur, et Limousin, margeur.

En conséquence de ces nominations, le 8 janvier 1865, un bureau était ouvert en pleine capitale ouvrière, rue des Gravilliers, 44 (11); le même jour, les deux premiers exemplaires des statuts imprimés étaient envoyés sous plis, l'un à M. le préfet de police, l'autre à M. le ministre de l'intérieur, «*afin qu'ils n'en pussent ignorer*»:

L'association internationale prenait possession de la France.

#### Toutes les notes ci-dessous sont celles figurant dans l'édition citée.

(1) Cette affaire des délégations ouvrières avait éveillé les appréhensions du préfet de police. M. Boitelle se refusait à laisser les ouvriers nommer des délégués professionnels. «*J'aimerais mieux, disait-il, voir abolir la loi contre les associations que de voir s'effectuer ce voyage*». Enfin, contraint de plier devant la volonté formellement exprimée du chef de l'État, il remit à Tolain les autorisations nécessaires, mais en lui renouvelant l'assurance, que s'il en était le maître rien de semblable ne se ferait en France.

(2) Les équitables pionniers de Rochdale.

(3) Si à cette époque l'Empire prenant acte des vœux exprimés par la majorité des groupes professionnels, avait codifié dans le sens indiqué, nous reculions d'un seul saut en 1750.

(4) Quoi qu'on ait pu dire sur Tolain et sur sa manière de vivre, nous pouvons affirmer de visu, que Tolain, ciseleur en bronze, n'a quitté l'étau qu'à l'époque de la transformation du *Courrier français*, et qu'après le départ de Vermorel, il se retira dans les magasins de M. Chavagnat, où il exerçait un modeste emploi, lorsque éclatèrent les événements du 4 septembre 1870. Parmi ceux qui le raillent aujourd'hui si agréablement, nous croyons que très-peu seraient capables de supporter aussi dignement la misère, que l'a fait pendant de longues années l'ouvrier député de Paris.

(5) Expressions de Bibal dans une des réunions électorales du passage Saint-Sébastien (candidatures ouvrières).

(6) Les proscrits français se réunissaient très-fréquemment dans *Percy street* chez un restaurateur-logeur, nommé Jacques. C'est dans cet établissement qu'on procédait au remaniement de la France, à la confection des fameuses listes de nominations de fonctionnaires républicains. C'est là aussi que venaient se mesurer dans la discussion les membres de la *Commune révolutionnaire de Paris*, contre les *Droits de l'homme* et autres sectes fantaisistes. Des groupes de femmes révolutionnaires y étaient formés; l'un d'eux avait pour présidente la citoyenne Lorgues. On y jetait aussi les bases d'un schisme franc-maçonnique. On le voit, l'idée d'établir la Commune révolutionnaire en France ne date pas de 1871, elle fut toujours l'idéal des émigrés, et tout particulièrement des *Jacobins*.

(7) Pendant la campagne électorale de décembre 1863 et juin 1864, Fribourg avait connu chez Garnier-Pagès, rue Saint-Hoch, 45, une assez grande quantité d'étudiants remuants et une partie des ouvriers blanquistes, dont ne dédaignaient pas de se servir, tout en les méprisant, les candidats du *Comité des Treize*. La connaissance faite, on se revint dans le faubourg Saint-Antoine, et lorsque la *Rive Gauche* fut fondée, Fribourg fut admis dans les petits cénacles du quartier Latin. Ceci explique comment des étrangers au monde du travail, tels qu'étaient Longuet, Émile Richard, Émile Maison, Robert-Luzarche, Jules Ducroq, Nauzet et Pierre Denis, furent dès la première heure adhérents de *l'Internationale* qu'ils défendirent à toutes les époques de grands débats.

(8) Peu après la fondation, la mauvaise santé de M. A. Limousin l'obligea à se faire suppléer par son fils, Charles Limousin.

(9) La plus grosse affaire de l'époque, disait l'avocat Camille Bocquet dès 1865.

(10) C'est par suite de l'impossibilité d'établir le bureau central à Paris, que les fondateurs abandonnèrent le soin de lancer l'affaire aux Anglais, ce qui fit dire à Bibal la phrase si souvent rappelée depuis: «*C'est un enfant né dans les ateliers de Paris et mis en nourrice à Londres*».

(11) Ce fut à grand-peine que ces titulaires purent arrêter le local de la rue des Gravilliers, la question du *Denier à Dieu* surtout était hérissée de difficultés pratiques.

(\*) Il s'agit de Louis-Napoléon BONAPARTE, en 1844.